

connexes, et, en général, surveiller un programme relatif aux faillites personnelles. Des agents du Surintendant, au poste dans les principales villes du pays, peuvent fournir des renseignements plus détaillés en matière de faillite et d'insolvabilité.

Séquestre des biens. La seconde conséquence majeure d'une insolvabilité commerciale qualifiée est le séquestre, qui se produit lorsqu'un administrateur est nommé pour prendre en main ou contrôler, en vertu d'un accord de sûreté ou d'une ordonnance judiciaire, la plus grande part des biens ou éléments d'actif d'un débiteur.

Le séquestre résulte en général de l'initiative d'un créancier nanti désireux de protéger son investissement dans une entreprise insolvable. Dans la majorité des cas de séquestre, comme dans bien des faillites commerciales, les réclamations des créanciers non nantis perdent tout effet dès que le créancier nanti réalise sa garantie.

Statistique. Le tableau 21.25 présente une ventilation sommaire des faillites réglées et fournit une comparaison interrégionale des réalisations, des dividendes versés et des frais d'administration pour toutes les faillites réglées dans les années 1976 à 1979.

Déclarations en vertu de la Loi sur la faillite et de la Loi sur les liquidations. Les données de Statistique Canada sur les faillites et les insolvabilités ne portent que sur les faillites commerciales relevant des lois fédérales sur la faillite et sur les liquidations. Le tableau 21.23 fournit des comparaisons annuelles des passifs, selon l'estimation des débiteurs, pour les principales régions du pays. Le tableau 21.24 donne le nombre de faillites et d'insolvabilités par branche d'activité et par région économique pour 1976 à 1978.

21.4 Assurances

Environ 900 compagnies et sociétés d'assurances exercent leur activité au Canada. Toutes sont autorisées ou enregistrées par les autorités provinciales; à la fin de 1978, 424 étaient également enregistrées par le Département fédéral des Assurances. On trouvera dans les rapports des surintendants des Assurances des provinces des renseignements détaillés sur les genres d'assurances que chaque compagnie ou société peut offrir, ainsi que des données statistiques. La statistique financière des compagnies à charte fédérale et des sociétés de secours mutuels paraît dans le *Rapport du Surintendant des Assurances du Canada*, qui est publié chaque année.

21.4.1 Assurance-vie

Le montant total de l'assurance-vie en cours au Canada s'élevait à la fin de 1978 à \$338,617 millions (\$301,069 millions en 1977), dont 93% environ ont été souscrits par des compagnies à charte fédérale et des sociétés de secours mutuels. Les sociétés canadiennes ont en outre déclaré un montant de \$76,308 millions d'assurance-vie en cours à l'étranger à la fin de 1978 (\$64,555 millions à la fin de 1977).

A la fin de 1978, 153 compagnies (une de moins qu'en 1977) étaient enregistrées auprès du Département fédéral des Assurances et pouvaient vendre de l'assurance-vie (59 canadiennes, 12 britanniques et 82 étrangères). Il y avait également 41 sociétés enregistrées de secours mutuels (16 canadiennes et 25 étrangères).

Le tableau 21.26 donne les chiffres à partir de 1880 concernant les montants des nouvelles assurances souscrites et une analyse des montants en cours en fin d'année. Le tableau 21.27 compare les nouvelles assurances souscrites et les montants totaux en cours pour 1976 à 1978.

Le montant net des primes d'assurance souscrites en 1978 s'élevait à \$2,591 millions, contre \$2,393 millions en 1977; celui des sinistres réalisés (décès, invalidité et échéance) s'établissait à \$977 millions au lieu de \$912 millions. Le tableau 21.28 donne une analyse à l'échelle provinciale du revenu réalisé en 1977 et 1978 uniquement sur les primes directes souscrites. Les principales catégories d'actif et de passif figurent au tableau 21.29, et les principales sources de revenu et certaines dépenses au tableau 21.30.

Quant aux sociétés enregistrées de secours mutuels, les certificats en cours au Canada s'élevaient à \$2,608 millions à la fin de 1978, contre \$2,387 millions à la fin de